

AVIS DE PUBLICITE – APPEL A CANDIDATURES

Objet : Mise en concurrence pour la délivrance d'autorisations d'occupation du domaine public. Emplacements réservés aux producteurs-vendeurs locaux sur la place Eggenfelden à Carcassonne, du 25 juillet au 19 septembre 2026.

Contexte et Objectifs du marché expérimental de producteurs locaux :

Dans le cadre de sa politique de revitalisation du centre-ville, la Ville de Carcassonne met en place à titre expérimental, un marché hebdomadaire de producteurs locaux sur la place Eggenfelden durant la période estivale.

Cette initiative vise à renforcer l'animation et l'attractivité du secteur des Halles Prosper-Montagné en créant un rendez-vous régulier, convivial et fédérateur au cœur de la ville. Elle a pour ambition de favoriser les rencontres entre habitants, visiteurs et producteurs du territoire tout en participant à la dynamisation de cet espace central de la Bastide.

À travers cette expérimentation, la Ville poursuit plusieurs objectifs :

- renforcer l'attractivité et la fréquentation du secteur des Halles Prosper-Montagné ;
- créer un lieu de rencontre et d'échanges favorisant le lien social ;
- animer la place Eggenfelden et ses abords durant la période estivale ;
- générer de nouveaux flux de visiteurs en centre-ville ;
- valoriser les producteurs locaux et les savoir-faire du territoire ;
- promouvoir les circuits courts et les produits de qualité ;
- expérimenter un nouveau rendez-vous susceptible d'enrichir durablement l'offre d'animation du cœur de ville.

La Ville souhaite ainsi constituer un marché à taille humaine, composé d'une offre diversifiée et qualitative, contribuant à faire de ce rendez-vous un moment de convivialité apprécié des habitants comme des visiteurs.

Cadre juridique :

L'ordonnance n°2017-0562 du 19 avril 2017 dite Loi Sapin 2 relative à la propriété des personnes publiques impose d'organiser une procédure de publicité et de mise en concurrence pour la délivrance de titres d'occupation privative du Domaine Public ayant pour vocation l'exercice d'une activité économique.

Description des emplacements :

<ul style="list-style-type: none">▪ Lieu : Place Eggenfelden devant la Halle à la Volaille et la Halle aux Grains	<ul style="list-style-type: none">▪ 5 emplacements : Linéaire de vente : 2m ou 4m selon les demandes reçues à répartir sur le métrage total disponible
--	---

La Commune fournit un raccordement électrique.

Conditions d'exploitation :

Le marché a lieu tous les samedis matin du 25 juillet au 19 septembre 2026.
L'exploitant est tenu de veiller à la propreté de son emplacement sur toute la durée de son occupation et avant son départ.

Tarifs en vigueur pour l'année 2026 : 3,30 €/ml

Dossier de candidature :

Le candidat est invité à fournir un courrier comprenant notamment une proposition argumentée, la gamme de produits présentés et tout élément permettant à la Commune de comprendre sa motivation.

Pièces à fournir impérativement sous peine de rejet de l'offre :

- Attestation d'affiliation à la MSA et attestation de producteur-vendeur
- attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité
- Si tel est le cas : Certification BIO ou autres
- photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité.

Dépôt des candidatures :

Date limite de dépôt des candidatures le : vendredi 10 juillet 2026, 16h00.

Le dossier peut être remis :

- en main propre à l'adresse suivante :
Service du Domaine Public Commercial
13 rue Jean Bringer
11000 CARCASSONNE
- par courrier postal à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville
Direction des Services à la Population
32 rue Aimé Ramond
11935 CARCASSONNE CEDEX 9

Le pli cacheté devra porter les mentions suivantes : « CONFIDENTIEL – NE PAS OUVRIR »

➤ par voie électronique à l'adresse suivante :

➤ publicite.dp@mairie-carcassonne.fr

Objet à mentionner : Candidature pour un emplacement réservé à certains marchands non sédentaires.

Critères de sélection :

Les critères suivants seront pris en compte :

- Pertinence et qualité des produits proposés
- Situation géographique
- Présence sur toute la période

A la clôture, une commission spécialement dédiée se prononcera sur les candidatures. Les exploitants retenus en seront informés par courrier.

Contact :

Service du Domaine Public Commercial

Téléphone : 04.68.77.70.15

Courriel : regies@mairie-carcassonne.fr